

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE
– LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille huit, le 25 SEPTEMBRE, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Mme Fabienne OUVRARD

Date de convocation du Conseil communautaire : 17 septembre 2008

- ARCINS : Claude GANELON
- ARSAC : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT.
- CANTENAC : Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Fabienne OUVRARD
- CUSSAC : Thierry HEULLE, Dominique FEDIEU
- LABARDE : Liliane MONNEREAU, Gu PILONORD
- LAMARQUE : Dominique SAINT MARTIN, Michel SEGUIN
- LUDON-MEDOC : J.P LAMY, Guy GUINARD, Roland HEBRARD, Nadine DUPUY, Martine VALLIER
- MACAU : Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Christine NADALIE, Anne SAVIN de LARCLAUZE, Isabelle LAFEUILLADE
- MARGAUX : Jacqueline DOTTAÏN, Serge FOURTON, Jean-Marie GAY
- LE PIAN-MEDOC : Didier MAU, Philippe SIMON, Bernard FRAICHE, Anne Marie BENTEJAC, Michel LANCADE, Annick MORA, Josette JEGOU
- SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON

Absent, excusés : Daniel PARABIS, Emile MEDINA, Virginie GARNIER, Jean SORGE, Ludovic LALANDE

Concerne : 08-58 TABLEAU DES EFFECTIFS – MODIFICATION - DECISION

Certains agents peuvent bénéficier d'un avancement de grade au sein de l'effectif de la Communauté de Communes. La Commission Administrative Paritaire ayant donné un avis favorable, il vous est proposé dans le tableau des effectifs, à compter du 1^{er} octobre 2008 :

Filière Sécurité :

- d'ouvrir un poste de Chef de Service de Police Municipale de classe supérieure et de fermer un poste de Chef de Service de Police Municipale ;
- d'ouvrir un poste de Brigadier et de fermer un poste de gardien.

Filière Médico Sociale :

- d'ouvrir un poste d'Auxiliaire de Puériculture de 1^{ère} classe et de fermer un poste d'Auxiliaire de Puériculture de 2^{ème} classe.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, à l'unanimité, décide, à compter du 1^{er} octobre 2008 :

► Filière Sécurité :

- d'ouvrir un poste de Chef de Service de Police Municipale de classe supérieure et de fermer un poste de Chef de Service de Police Municipale ;
- d'ouvrir un poste de Brigadier et de fermer un poste de gardien.

► Filière Médico Sociale :

- d'ouvrir un poste d'Auxiliaire de Puériculture de 1^{ère} classe et de fermer un poste d'Auxiliaire de Puériculture de 2^{ème} classe.

Le Tableau des effectifs modifié est joint à la présente délibération.

*Certifié exécutoire :
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le*

Pour copie conforme
Arsac, le 29 septembre 2008

Le Président

